

Amue : la recherche et la refonte du logiciel de scolarité des universités, priorités de la rentrée

Paris - Publié le mardi 19 septembre 2017 à 17 h 40 - Interview n° 101897

La recherche — avec la mise en place d'un système d'information recherche commun aux universités et aux organismes — et la scolarité — avec la construction d'une nouvelle solution — sont les deux priorités de l'Amue en cette rentrée 2017. « Le principe de travail que je souhaite réaffirmer est celui de la co-construction », déclare Stéphane Athanase, directeur de l'agence, dans un entretien à News Tank, le 19/09/2017.

« Pour redonner de la confiance à nos adhérents, nous voulons en effet qu'ils prennent une part plus active dans la construction des solutions logicielles que nous proposons. La co-construction doit également être comprise comme le déploiement par l'Amue de solutions existantes dans les établissements. » Parmi les projets illustrant cette volonté, il annonce :

- que l'Université Clermont Auvergne développera le logiciel Caplab (cofinancé par l'Amue et le CNRS), qui a pour objectif de faciliter le pilotage des laboratoires, quelles que soient leurs tutelles ;
- un partenariat avec la Formation continue universitaire pour le déploiement national d'une solution qui existe déjà, FCA manager.

Quelque 120 établissements sont concernés par le renouvellement du logiciel de scolarité, indique le directeur. « Celui-ci passe par une solution unique, développée en partenariat avec l'association Cocktail, qui avait son propre logiciel et avait également engagé des travaux pour le remplacer. Le travail est lancé avec des sites associant universités, des écoles pour co-construire ce nouveau logiciel. »

Parmi les autres chantiers engagés par l'Amue figure l'évolution de son modèle économique : « Nous avons réalisé un diagnostic relatif au fonctionnement de notre modèle actuel que l'on partagera avec les membres du CA d'ici fin septembre. »

Stéphane Athanase répond à News Tank

Vous avez été reconduit à la tête de l'Amue en octobre 2016 et avez signé le contrat 2016-2020 de l'agence en décembre dernier. Quelles sont vos priorités en cette rentrée ?

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat quinquennal, deux chantiers sont prioritaires :

- La recherche : Sous l'impulsion du Mesri et de la CPU, en partenariat étroit avec les universités et les organismes de recherche, nous allons poursuivre la mise en place d'un système d'information recherche commun aux universités et aux organismes de recherche (Geslab, Dialog, Caplab, référentiels partagés, plateforme d'hébergement de ce SI commun).

- La scolarité : En partenariat avec l'association Cocktail, une nouvelle solution sera co-construite avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (universités, écoles). L'équipe commune Amue/Cocktail est en place et nous allons lancer les développements au cours de ce trimestre.

Le principe de travail que je souhaite réaffirmer est celui de la co-construction.

« Co-construction », un terme à la mode... Mais concrètement qu'est-ce que cela signifie ?

Pour redonner de la confiance à nos adhérents, nous voulons en effet qu'ils prennent une part plus active dans la construction des solutions logicielles que nous proposons. La co-construction doit également être comprise comme le déploiement par l'Amue de solutions existantes dans les établissements.

Cela vaudra pour le cœur de métier des établissements (l'enseignement et la recherche) avec l'exemple de la refonte nationale du logiciel de scolarité que j'ai mentionnée. Cela vaudra aussi pour la recherche : sur la base des besoins définis avec nos adhérents (universités, organismes de recherche) et le CNRS, l'Université Clermont Auvergne développera le logiciel Caplab (cofinancé par l'Amue et le CNRS), qui a pour objectif de faciliter le pilotage des laboratoires, quelles que soient leurs tutelles.

C'est également l'approche que nous avons eue avec la FCU (formation continue universitaire) pour déployer plus largement une solution qui existe déjà : en l'occurrence, FCA manager.

Il y a des initiatives dans les établissements et c'est très bien. Il faut les valoriser et les susciter. L'Amue accompagne ce mouvement par les travaux que le Cati (comité agence technologies et innovation) mène notamment sur les cadres de co-construction.

L'idée étant que, pour déployer au niveau national une solution développée par les établissements, il est préférable qu'elle remplisse un certain nombre de caractéristiques. C'est l'objectif des réflexions menées par le Cati sur la co-construction et les technologies à privilégier.

Le comité agence technologies et innovation

Le Cati a été mis en place fin 2015. Animé par l'Amue, il est composé d'acteurs de l'ESR tels que l'A-DSI, le CSIESR, ESUP, l'association des VP numériques, les DSI d'EPST (Inria, CNRS) et de l'Abes, Renater, le Mesri (Dgesip), le MEN (DNE), la DINSIC, le Cnous et l'association Cocktail.

Apogée, solution construite en 1995, a plus d'une vingtaine d'années. Quand les universités auront-elles un nouveau logiciel de gestion de leur scolarité ?

Quelque 120 établissements sont concernés par le renouvellement du logiciel de scolarité. Celui-ci passe par une solution unique développée en partenariat avec l'association Cocktail, qui avait son propre logiciel et avait également engagé des travaux pour le remplacer. Le travail est lancé avec des sites associant universités, des écoles pour co-construire ce nouveau logiciel (PC-Scol).

Ce chantier sera l'occasion de faire évoluer les modes de construction du SI à l'agence en faisant une part plus importante à la méthode Agile. C'est une évolution notable pour l'Amue, qui disposera de compétences nouvelles qui compléteront son approche plus traditionnelle de construction (cycle en V, marchés avec de grands éditeurs/intégrateurs).

Cette nouvelle approche permet de recueillir plus régulièrement l'avis des utilisateurs, à l'issue de sprints, tout au long de processus de construction. Ainsi, les équipes de développement vont très régulièrement montrer la solution - toutes les deux ou trois semaines - aux établissements pilotes. Cela permet à notre équipe projet de rectifier le tir si besoin, et aux établissements de voir l'outil et l'avancée du chantier.

« Recueillir plus
régulièrement l'avis
des utilisateurs

Dans ce cadre, des fonctionnalités utilisables en production par certains établissements seront livrées en 2018. Les premiers déploiements d'une solution à isofonctionnalité (par rapport aux solutions existantes) sont prévus en 2019. Puis le déploiement sera progressif (échéance prévisionnelle Apogée fixée en 2023).

L'interopérabilité des SI est un enjeu lorsque des établissements se rapprochent, cela a d'ailleurs été évoqué lors du colloque annuel de la CPU à Reims. Comment vos outils prennent-ils en compte l'émergence des regroupements et des politiques de sites ?

C'est un enjeu majeur, en effet. Dès lors qu'on discute avec des regroupements, la question de l'interopérabilité des SI est première : la situation de Comue au sein desquelles certains établissements ont des SI Amue et d'autres ont des logiciels de l'association Cocktail ou ont développé leurs propres solutions, comme dans la Comue de l'Université de Lyon, implique de mener des réflexions approfondies sur ce sujet.

« Tout dépend du
niveau d'intégration
souhaité au sein de la
Comue

Tout dépend du niveau d'intégration souhaité au sein de la Comue. Avant tout, l'enjeu est politique : les responsables veulent-ils un seul SI pour la Comue et ses membres ou conserver leurs SI propres et s'assurer qu'ils communiquent entre eux ?

Notre réponse c'est Sinaps, logiciel de gestion des données de référence. Il offre une diffusion automatique des informations dans le SI pour accélérer les échanges entre services (et éviter les ressaisies), des référentiels (à l'exemple des personnes), des contrôles qualité puissants et une détection des doublons pour garantir l'unicité des dossiers dans le SI.

On observe d'ailleurs le développement du rôle d'administrateur des données dans les établissements, tant la question devient cruciale.

Formation continue : vers un déploiement national de FCA manager

Développé au départ par les universités de Nantes, Strasbourg, Saint Etienne et Lyon, FCA manager permet de gérer les activités de formation continue. « Les besoins étaient forts dans ce domaine et les établissements ont trouvé des solutions en faisant appel à leurs équipes de développement. D'autant plus que l'Amue ne proposait pas de solutions clés en main sur ce sujet », observe Stéphane Athanase.

La priorité stratégique accordée à la FCU, soulignée par le rapport Germinet puis soutenue par deux AMI pour sélectionner des établissements pilotes, a rendu indispensables le développement et la généralisation d'une solution de gestion. FCA manager sera mis en place par l'Amue dans « quatre établissements supplémentaires à partir de la rentrée », annonce donc Stéphane Athanase.

« Un nombre significatif d'établissements veulent FCA manager. L'association FCU n'ayant pas vocation à déployer des solutions logicielles, il est logique que l'Amue intervienne », selon son directeur. L'agence a signé une convention cadre avec la FCU et travaille plus particulièrement avec l'Université de Nantes, qui est aujourd'hui chargée du développement.

« Les travaux issus de ce projet FCA manager serviront à moyen terme pour la construction de PC-Scol, qui intégrera nativement la dimension formation tout au long de la vie (formation initiale, formation continue...) », souligne par ailleurs le directeur.

Lors du colloque de l'[ADGS](#), Alain Fuchs s'est félicité du travail avec l'Amue tout en trouvant que les choses auraient pu aller plus vite après le rapport de l'[Igaenr](#) sur l'agence en décembre 2013...

La recherche est un peu le parent pauvre des SI. Quand je suis arrivé en 2014, des travaux étaient menés sur le sujet, mais la volonté politique d'aboutir manquait. Le fait notamment que le ministère ait pris à bras le corps ces sujets, notamment à l'occasion de la mise en place du cadre de cohérence Recherche, lui donne un rôle de prescripteur privilégié et le paysage a bien évolué.

« La recherche est un peu le parent pauvre des SI

J'ai noué des partenariats avec le CNRS :

- Une convention en 2015 autour des outils Geslab et Dialog. Avant l'été 2017, nous avons pu mettre en place les premiers flux de données entre Sifac et Geslab. C'est une concrétisation importante. Une feuille de route a été établie pour travailler sur les différentes fonctionnalités qui seront livrées sur la période 2017/2019. À terme, il devrait y avoir un outil unique pour gérer l'ensemble des crédits d'un laboratoire. Pour Dialog, nous continuons à le faire évoluer et l'expérimentons plus largement y compris dans des unités sans mixité avec le CNRS.
- Un accord en 2017 sur Caplab, SI partagé pour la description et le suivi des projets et activités du laboratoire. Nous avons signé une convention avec l'Université Clermont Auvergne, qui va co-construire la solution avec nous et le CNRS.

Les projets cités ci-dessus, qui s'inscrivent dans le cadre du SI recherche commun, s'adressent à l'ensemble des organismes de recherche.

Le CNRS n'est pas membre de l'Amue

« Parmi les mesures de simplification portées par Thierry Mandon figure la volonté que tous les EPST soient membres de l'Amue. Mais il faut pouvoir tenir compte du poids particulier du CNRS. L'Igaenr suggérait dans son rapport de 2013 de créer au sein de l'assemblée générale de l'agence un collège des membres 'recherche' et un collège 'enseignement supérieur'. Je considère qu'on ne peut concevoir l'enseignement supérieur sans la recherche ; faire une distinction institutionnelle me paraît donc compliqué », déclare Stéphane Athanase.

« Aujourd'hui, au sein du CA, il y a deux sièges pour les organismes. La question de la gouvernance est donc en partie traitée. Un est occupé par l'Inserm et l'autre aurait dû l'être par le CNRS ce qui n'est pas encore le cas puisqu'il n'est pas adhérent », poursuit le directeur de l'Amue.

« Dans l'optique de mieux prendre en compte la dimension recherche dans la gouvernance de l'agence, nous allons mettre en place un groupe de travail, comme cela est prévu dans notre contrat quinquennal 2016-2020. Dans l'attente de ce règlement institutionnel, nous rencontrons régulièrement les organismes de recherche (DG ressources, DSI) pour faire le point sur l'état d'avancement des chantiers qu'ils mènent et que nous menons sur les SI (urbanisation, solutions logicielles). Certains sont également représentés, y compris le CNRS, au sein du Cati. »

Quel sera le modèle économique de l'Amue dans le futur ?

C'est un sujet qui se pose à tous les acteurs de l'ESR, comme l'a montré le thème du colloque annuel des DGS auquel j'ai assisté. Nous avons déjà inclus du préfinancement pour sécuriser nos projets par un engagement juridique et financier des établissements.

Cela veut dire qu'au lancement d'une nouvelle solution, nous demandons l'adhésion individuelle de chacun des établissements par le versement d'une somme d'argent pour financer une partie de la construction.



La question du modèle économique ne se limite pas aux seules dimensions financières

Cela a fonctionné pour PC-Scol et dans une moindre mesure pour Caplab. Nous allons réfléchir pour savoir s'il faut aller plus loin avec le ministère et la CPU. La question du modèle économique ne se limite pas en effet aux seules dimensions financières, mais touche aux missions et aux conditions d'exercice de ces dernières : nous allons donc regarder les

positionnements de nos homologues européens (Surf aux Pays-Bas, le Jisc en Angleterre, Cineca en Italie, etc.) et valoriser les effets de la mutualisation.

D'ores et déjà, nous avons réalisé un diagnostic relatif au fonctionnement de notre modèle actuel que l'on partagera avec les membres du CA d'ici fin septembre.

Stéphane Athanase



Date de naissance : 23/11/1969

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche Directeur	Janvier 2014	Au-jour'd'hui
Premier ministre - Cabinet Conseiller technique Education, Enseignement supérieur et Recherche	Juin 2012	Janvier 2014
Centre national des oeuvres universitaires et scolaires Directeur adjoint	Juin 2009	Juin 2012
Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne Directeur général des services	Septembre 2006	Mai 2009

Fiche n° 5617, créée le 28/08/14 à 16:25 - MàJ le 20/09/17 à 12:26

Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche



Statut : Groupement d'intérêt public (Gip)

Mission : organiser la coopération et servir de support aux actions communes de ses adhérents en vue d'améliorer la qualité de leur gestion.

Directeur : Stéphane Athanase

Budget : 35 M€ dont 9,5 M€ de subventions de l'Etat

179 adhérents (au 26/08/2016)

Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche

103 bd Saint-Michel

75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 1763, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 22/06/16 à 20:21

oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »